



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des relations avec les citoyens

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 52, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État

Procès-verbal de la séance du 9 avril 2024

2024

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 9 AVRIL 2024.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Séance du mardi 9 avril 2024

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 52, Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État (Ordre de l'Assemblée le 26 mars 2024, rétroactif au 25 mars 2024)

Membres présents :

M^{me} Lecours (Les Plaines), présidente

M^{me} Blais (Abitibi-Ouest)

M^{me} Gendron (Châteauguay)

M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)

M. Morin (Acadie) en remplacement de M^{me} Prass (D'Arcy-McGee)

M^{me} Picard (Soulanges)

M. Roberge (Chambly), ministre responsable de la Laïcité

M^{me} Schmaltz (Vimont)

M^{me} Tardif (Lavolette–Saint-Maurice)

M^{me} Zaga Mendez (Verdun) en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Patrick Taillon, professeur titulaire, Faculté de droit de l'Université Laval

M. Guillaume Rousseau, professeur titulaire, Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke

M. Louis-Philippe Lampron, professeur titulaire, Faculté de droit de l'Université Laval

Droits collectifs Québec :

P^r Daniel Turp, président

M. Etienne-Alexis Boucher, directeur général

M^c François Côté

M^e Christiane Pelchat

Ligue des droits et libertés :

M. Sam Boskey, vice-président

M^{me} Laurence Guénette, coordonnatrice et porte-parole

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 47, M^{me} Lecours (Les Plaines) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Roberge (Chambly), M. Morin (Acadie) et M^{me} Zaga Mendez (Verdun) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend M. Taillon.

À 10 h 44, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Rousseau.

À 11 h 35, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend M. Lampron.

À 12 h 19, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 22, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Droits collectifs Québec.

À 16 h 09, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^e Christiane Pelchat.

À 16 h 58, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Ligue des droits et libertés.

M^{me} la présidente dépose le mémoire de la personne qui n'a pas été entendue (annexe II).

À 17 h 32, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Ann-Philippe Cormier

Lucie Lecours

APC/ag

Québec, le 9 avril 2024

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Droits collectifs Québec	005M
Lampron, Louis-Philippe	004M
Ligue des droits et libertés	002M
Pelchat, Christiane	
Rousseau, Guillaume	001M
Taillon, Patrick	003M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Eustace, Chris

006M